



Fausse accusations de mon employeur

Par **begirl974**, le **24/12/2013** à **11:50**

Bonjour,rnrnComment répondre à un courrier dans lequel mon employeur m'accuse de faits qui ne reposent sur rien de concret...des mensonges. ce n'est pas la première fois! comment répondre à son courrier svp? je suis anéanti, car je sais que je n'ai rien à me reprocher, je suis le plus ancien de l'entreprise, je fais mon travail correctement....j'ai l'impression qu'il veut me faire craquer! je veux lui demander de cesser de m'accuser ainsi!

Par **Lag0**, le **24/12/2013** à **13:34**

Bonjour,rnLe mieux est d'envoyer une LRAR à l'employeur en reprenant chaque accusation et en la démentant en apportant vos justifications.

Par **jean moxifene**, le **14/02/2014** à **00:56**

bonsoir,rnNrépondez-pas,ce courrier est sans valeur.Si votre employeur a quelque chose à vous reprocher ,il est tenu de vous convoquer à un entretien préalable pour sanction disciplinaire,c'est la seule manière légale.Alors dormez tranquille et ne tombez pas dans le panneau car le but est uniquement de vous faire craquer par une démission ce qui lui évitera un licenciement très hasardeux;il est certain qu'il va tout faire pour se débarrasser de vous!la méthode est hyper classique;Ne répondez surtout pas,vous auriez beaucoup à perdre!rnbonne nuit et à bientôt.

Par **Lag0**, le **14/02/2014** à **07:04**

Bonjour jean moxifene,
Ce courrier peut, au contraire, avoir la valeur d'un avertissement (sanction qui ne nécessite pas d'entretien préalable).
Je conseille toujours de répondre et de contester un avertissement lorsque celui-ci n'est pas justifié.

Par **moisse**, le **14/02/2014** à **09:36**

Bonjour,
Je rejoins totalement l'avis de Lag0, il vaut mieux répondre.
Mais plutôt que de verser dans la controverse, il faut tenter de rester positif.
L'employeur n'invente rien, de son point de vue, et le salarié se sent injustement attaqué dans la qualité de son travail, son implication...
Aussi, dans la mesure du possible, il faut tenter de déboucher sur des solutions qui pourraient, en modifiant les situations, permettre le retour à l'entente..